

Bolsonaro interdit d'utiliser des images civiques à des fins électorales



La Havane, 12 sept. (RHC)- Le ministre du Tribunal supérieur électoral (TSE) du Brésil, Benedito Gonçalves, a interdit dimanche au président et candidat actuel Jair Bolsonaro d'utiliser les images de l'acte civique pour l'indépendance dans les villes de Brasilia (capitale) et Rio de Janeiro le 7 septembre dernier comme matériel de campagne électorale.

À la demande du Front Brésil de l'espoir de Lula da Silva, le magistrat a analysé les preuves qui favorisent l'actuel président du pays en vue de sa réélection, grâce à l'utilisation d'enregistrements de la célébration, qui ont été réalisés par le média local TV Brésil.

Le pouvoir électoral a interdit à Bolsonaro d'utiliser les images de l'acte civique d'indépendance à des fins électorales. Il a fait savoir qu'il s'agissait d'un acte public avec la participation du chef de l'État,

inaccessible aux autres candidats et qui fait croire que les personnes présentes seraient ses électeurs.

En examinant les images, le juge a déterminé qu'elles suggéraient la présence de milliers de personnes en faveur de la réélection de Bolsonaro, alors qu'en réalité elles célébraient une date civique.

Benedito Gonçalves a lancé un ultimatum de 24 heures au président Bolsonaro et au vice-président Walter Braga Netto pour qu'ils cessent de diffuser leurs silhouettes physiques lors d'événements officiels à des fins de propagande électorale. Il a fixé une amende journalière de 10 000 reais en cas de violation du règlement et indiqué que le président avait jusqu'à cinq jours pour présenter sa défense.

Dans la journée de samedi dernier, les télévisions locales brésiliennes ont diffusé des spots de propagande en faveur de la réélection de l'actuel président, où l'on voit des milliers de personnes rassemblées sur l'Esplanade des ministères à Brasilia, et au bord de Copacabana à Rio de Janeiro, afin de convaincre les électeurs indécis.

Le 7 septembre, Bolsonaro a profité d'un événement officiel pour s'exprimer en tant que candidat à l'élection présidentielle du 2 octobre. Ses prétendants et des politiciens brésiliens ont annoncé qu'ils feraient appel au pouvoir judiciaire.

Source: TeleSur

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/298961-bolsonaro-interdit-dutiliser-des-images-civiques-a-des-fins-electorales>



Radio Habana Cuba